

Apprentissage: le gouvernement dévoilera ses "pistes" en février

Paris, 15 janv. 2018 (AFP) -

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a annoncé lundi que les pistes retenues par le gouvernement pour la réforme de l'apprentissage seraient dévoilées au cours de "la première quinzaine de février" et s'est dite par ailleurs "obsédée" par le problème du chômage des jeunes.

"Nous vous ferons connaître avec mes collègues Jean-Michel Blanquer (Education) et Frédérique Vidal (Enseignement supérieur), dans la première quinzaine de février, les pistes que nous retenons", a-t-elle dit à l'occasion de son discours de vœux.

Elle avait convié rue de Grenelle, tout à la fois les leaders syndicaux et patronaux, des DRH et les journalistes sociaux.

La concertation sur la réforme de l'apprentissage a pâti en décembre du départ des régions qui craignent que l'apprentissage soit confié aux branches professionnelles.

En conséquence, la concertation a été écourtée et des réunions annulées. Lundi, les régions ont dit au sortir d'une entrevue à Matignon que le "dialogue" était "renoué" entre les régions et le gouvernement.

Au cours de ses vœux, Mme Pénicaud a évoqué les réformes faites, comme les ordonnances sur le droit du travail, et les réformes actuellement en gestation: assurance-chômage, apprentissage et formation professionnelle qui doivent faire l'objet d'un projet de loi commun au printemps.

"La chose qui m'obsède le plus en tant que ministre du Travail, c'est qu'il y a en France aujourd'hui 1,3 million de jeunes qui ne sont ni en formation, ni en emploi, ni en apprentissage, qui en gros n'ont pas de perspectives, et se vivent sans perspectives", a-t-elle affirmé.

"C'est un gâchis humain, c'est une perte de compétitivité économique car tous ces jeunes ont aussi des choses à apporter à la société, et c'est évidemment un risque pour la cohésion sociale", a-t-elle ajouté.

"Oui la reprise est là, la croissance, elle est robuste (...) mais ce n'est pas parce qu'il y a croissance qu'elle est forcément inclusive", a-t-elle dit.

dec/cel/DS

Afp le 15 janv. 18 à 16 55.